

Le CTRI obtient un a du groupe Ecobank



FMI : pas de suspension, le Gabon est à jour !



Photo: AEE

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

NON ! Le Fonds monétaire international (FMI) n'a pas suspendu sa 3e revue avec le Gabon "en raison des arriérés de dette extérieure et des dérapages budgétaires", comme le rapportent plusieurs médias en ligne. Selon le ministère de l'Économie et des Participations, joint par notre rédaction, cette information est vieille de plusieurs mois et date d'avant la période de Transition. Le Gabon est actuellement à jour avec le FMI dans son programme d'appui budgétaire conclu en 2021. "Le Gabon n'a pas d'arriérés envers le FMI", nous a confirmé un haut cadre du ministère. En effet, lors du Sommet Arabie saoudite-Afrique en octobre dernier, le président de la Transition avait personnellement rassuré l'ensemble des bailleurs de fonds de la volonté de notre pays de respecter tous ses engagements

en dépit des dérapages commis par le régime déchu. En à peine deux mois d'exercice, les autorités de la Transition ont réussi à éponger une grande partie des créances vis-à-vis de plusieurs institutions financières internationales. Il s'agit notamment de la Banque mondiale (BM), du Fonds monétaire international, de la Banque africaine de développement (BAD), de l'Agence française de développement (AFD) et de la Banque islamique de développement (BID). "Les échéanciers avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international sont respectés. Notre dette vis-à-vis de la Banque africaine de développement est soldée, les créances auprès de l'Agence française de développement ont été éponnées et la dette contractée auprès de la Banque islamique de développement (BID) est également apurée", avait indiqué le chef de l'État.

Des audits en cascade

L-JN
Libreville/Gabon

Le niveau de la dette publique gabonaise est tellement préoccupant que la question de la destination de ces fonds, voire leur utilisation réelle, se pose chaque jour davantage au regard de l'état de notre pays aujourd'hui. Certes, si le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI) s'emploie à restaurer la confiance auprès de nos partenaires financiers,

en remboursant les créances de l'État, les autorités gabonaises sont résolues à faire la lumière sur cette dette. On apprend que des audits seront menés dans tous les secteurs pour lesquels des emprunts ont été contractés. Qu'il s'agisse des projets routiers, d'infrastructures, des écoles, des lycées ou des centres de santé, des hôpitaux et autres, ces investigations devraient permettre d'obtenir une cartographie des réalisations, sur l'utilisation des fonds empruntés.

158 MILLIARDS DE FCFA :

Le montant du prêt accordé par le groupe Ecobank au CTRI.

967,6 MILLIARDS DE FCFA :

Le montant consacré en 2022 au paiement de la dette publique (393 milliards de francs pour le règlement de la dette extérieure et 574,5 milliards de francs pour la dette intérieure).

574,5 MILLIARDS DE FCFA :

Le montant destiné au règlement de la dette intérieure dont on ignore les bénéficiaires réels.

5,4%

L'augmentation du stock de la dette publique du Gabon en 2022 pour s'établir à 7 131,7 milliards de FCFA.

6,7%

La hausse de l'encours extérieur.

3,2%

la hausse de l'encours intérieur

4 524 MILLIARDS DE FCFA :

Le montant de la dette extérieure du Gabon à fin 2022.

2 608 MILLIARDS DE FCFA :

Le montant de la dette intérieure à fin 2022.